

Obtenir un permis de construire: en quête d'efficacité

Fabien
Anex

Membre du comité
de l'USPI Vaud*



Depuis quelques mois, un sujet revient souvent lors de mes échanges avec divers acteurs immobiliers: la lenteur et le traitement tortueux des demandes d'autorisation de rénover les bâtiments.

Cette problématique a des répercussions significatives sur plusieurs secteurs de la construction, allant des entreprises aux architectes, en passant par les locataires et les propriétaires.

L'obtention d'un permis de construire dans le canton peut devenir un parcours du combattant pour qui souhaite, par exemple, procéder à l'assainissement énergétique de son immeuble. Des projets pourtant conformes prennent parfois plus de huit mois avant d'être autorisés. Ces délais prolongés retardent l'ouverture des chantiers, entraînant une attente frustrante pour les entrepreneurs qui gèrent leurs équipes afin d'être prêts à intervenir dès le feu vert obtenu. Cette situation a un impact direct sur la productivité et menace certains projets, compromettant ainsi la viabilité économique des entreprises.

De leur côté, les architectes sont également touchés par la lenteur administrative. Pendant la

période d'attente du permis, ils doivent continuer de payer et occuper leurs collaborateurs sans prendre le risque de surcharger le nombre de leurs projets. Cette charge financière inattendue peut peser lourdement sur les petites structures, mettant en péril leur rentabilité et leur capacité à rester compétitives.

Enfin, les propriétaires et locataires désireux de voir leur immeuble assaini se retrouvent pris au piège de cette lenteur administrative, les premiers retenant les travaux de rénovation courants dans le but de les regrouper avec le chantier à venir.

L'impact de cette lenteur administrative dans l'obtention des permis de construire ne se limite pas à des retards ponctuels. Cela crée un effet domino dans l'écosystème de la construction, affectant l'ensemble de la chaîne de valeur.

La lenteur et la complexité des démarches administratives liées aux permis de construire dans le canton de Vaud sont un défi sérieux qui nécessite une attention immédiate au vu des défis énergétiques qui nous attendent. Une fluidification des processus administratifs s'impose pour garantir l'accélération du rythme de rénovation des bâtiments et maintenir l'attrait économique de la région.

* Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud
www.uspi-vaud.ch